

## **PERFORMANCE ACADEMY 2.0**

Titre..... **Performance Academy 2.0 : Un accompagnement pratique des cabinets**

Durée..... 6 journées soit 42 heures de formation.

Public..... Expert-comptable / Dirigeant de cabinet

Valeur ajoutée... Le paysage de la profession évolue très vite, faisant jour à

- **de profondes mutations** souvent non souhaitées par les professionnels
  - L'automatisation de la production
  - Les nouveaux modèles & la guerre des prix
  - La baisse de la rentabilité
  - L'évolution des attentes et de la relation clients
  - L'évolution des comportements des collaborateurs
- mais aussi... **de réelles opportunités**
  - une confiance sans cesse renouvelée des clients
  - des innovations logicielles sans précédent générant des gains de productivité exceptionnels
  - une extension du champ des possibles sur les nouvelles missions
  - une inter professionnalité d'exercice enfin possible ...

Ces bouleversements ne seront évidemment pas sans conséquence sur le modèle historique des cabinets : comment continuer à exister « comment avant » quand tout l'environnement change ?

Toutes ces mutations imposent une profonde remise en cause du cabinet. De nombreuses questions se posent.

- Comment adapter les process ?
- Comment développer de nouvelles missions ?
- Comment faire évoluer les compétences de l'équipe ?
- Que faire des collaborateurs actuels s'ils n'ont plus d'activité ?

**Dans un tel contexte, adapter le cabinet, son offre et son équipe n'est pas une option, c'est une condition de survie.**

Objectifs..... Pour répondre à ces enjeux, la Performance Academy est un programme ambitieux d'accompagnement collectif réservé aux dirigeants dans la transformation de leurs cabinets.

Les thématiques abordées :

- S'adapter aux mutations actuelles : transition numérique, attentes clients...
- Construire un projet de cabinet
- Améliorer ses process de production
- Revoir ses pratiques managériales : RH, marketing
- Développer de nouvelles missions

Pour :

- Repenser le cabinet (sa raison d'être, ses missions, sa relation clients, ses équipes...)
- Entrer concrètement dans l'ère numérique
- Déployer un plan d'actions



INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION DES EXPERTS-COMPTABLES

Espace Performance - Bâtiment O - 35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX | Tél. : 02 99 83 63 21 | Fax : 02 99 83 34 70

E-mail : isfec@bretagne.experts-comptables.fr | Site internet : www.bretagne.experts-comptables.fr

Enregistré sous le n° 533 503 69 735 auprès du Préfet de la région Bretagne  
Association Loi 1901 | N° SIRET : 340 325 232 00031 | N° TVA intracommunautaire : FR 74340325232

Programme.....

Les ateliers de la Performance Academy ne sont pas des formations théoriques et magistrales, mais des ateliers de travail comprenant des moments individuels et collectifs.

Au cours de ces ateliers, les animateurs proposent des outils, des conseils, des méthodes... Entre chaque séance de travail, les participants

- Ont du travail à faire (lectures, travaux à réaliser...)
- Bénéficient d'un suivi en ligne par les animateurs

Pour que le groupe fonctionne bien, certaines conditions doivent être respectées:

- Groupe stable de 8 à 15 personnes
- Participants vraiment motivés et impliqués
- Travail à faire entre les journées par les participants
- Téléphone/emails interdits en dehors des pauses

**25/09/2018**

**Jour 1 – Animé par : Ludovic MELOT**

Atelier n°1 : Évolution du marché et des missions, transition numérique : les enjeux pour la profession

- Les mutations actuelles : révolution numérique, évolution des attentes clients...
- Les impacts sur les cabinets
- Comment s'adapter ?

Atelier n°2 : La conduite du changement

- Comprendre le changement
- Mettre en place une démarche de conduite du changement

**18/10/2018**

**Jour 2 – Animé par : Philippe BARRE**

Atelier n°3 : Stratégies et différenciation

- Une stratégie pour le cabinet : pour quoi faire ?
- Comprendre les différents modèles possibles : spécialisation, low cost, full service ...
- Réaliser un diagnostic du cabinet pour identifier les pistes possibles

Atelier n°4 : Construire son projet de cabinet

- Construire son projet de cabinet
- Mettre en œuvre le projet au sein du cabinet

**06/11/2018**

**Jour 3 – Animé par : Fabien BOCCI**

Atelier n°5 : Repenser les process de production

- Comprendre la création de valeur
- Identifier les activités produisant de la valeur pour le client
- Identifier les gaspillages et les travaux inutiles

Atelier n°6 : Organiser les métiers

- Définir et mettre en place de bonnes pratiques de production
- Organiser les process en expertise comptable
- Organiser les process en paie

**20/11/2018**

**Jour 4 – Animé par : Christine ROCA**

Atelier n°7 : Construire le plan marketing du cabinet

- Définir l'offre du cabinet (mission, public, positionnement...)
- Mettre en place le plan des actions marketing
- Organiser la démarche au sein du cabinet

Atelier n°8 : (re)mettre le client au cœur du projet de cabinet

- La relation client dans le B2B
- Les fondamentaux de la relation client
- Comment améliorer l'expérience client ?

**Jour 5 – Animé par : Sandra AMIREAUX**

Atelier n°9 : Les fondamentaux d'une politique RH

- Définir une organisation RH adaptée
- Faire le point sur les compétences de l'équipe
- Mettre en place quelques bonnes pratiques de gestion d'équipe pour recruter, évaluer, impliquer, fidéliser

Atelier n°10 : Manager l'équipe

- Identifier les différentes postures du manager en cabinet
- Définir votre style de management
- Adapter votre style de management à l'équipe

20/12/2018

**Jour 6 – Animé par : Ludovic MELOT**

Atelier n°11 : Détecter les nouvelles missions du cabinet

- Comprendre le métier du conseil
- Faire le diagnostic conseil du cabinet
- Identifier les « bonnes missions » pour le cabinet

Atelier n°12 : Organiser et développer le conseil au sein du cabinet

- Définir et modéliser les missions de conseil
- Organiser le cabinet pour développer le conseil
- Vendre les missions de conseil

Pédagogie..... Exposé et exemples pratiques  
QCM de validation

Validation de la formation... Attestation de compétences

Code..... **5526**

Lieu..... Rennes

Effectif..... Entre 4 et 15 participants

Dates	Horaires
Mardi 25/09/2018	08h30 – 17h00
Jeudi 18/10/2018	08h30 – 17h00
Mardi 06/11/2018	08h30 – 17h00
Mardi 20/11/2018	08h30 – 17h00
Jeudi 06/12/2018	08h30 – 17h00
Jeudi 20/12/2018	08h30 – 17h00

## TARIF et MODALITÉS 2018

L'ISFEC, organisme de formation de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne, vous propose la **PERFORMANCE ACADEMY** de 6 journées par an.

Tarif/personne	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
<b>Parcours de 6 journées soit 42 heures.</b>	2430,00 €	486,00 €	2916,00 €

## MODALITÉS PRATIQUES

- ⇒ Ce parcours est composé de 6 journées. **Il n'est pas possible de s'inscrire à l'unité.**
- ⇒ Les dates programmées peuvent **exceptionnellement** être modifiées. Vous en serez immédiatement informé(e) si vous êtes inscrit(e).
- ⇒ **La convocation sera adressée par mail** à chaque participant **huit jours** avant le début de chaque session. **Si vous ne la recevez pas, merci de bien vouloir nous contacter.**
- ⇒ **Toute absence à une session de formation ne sera pas remboursée. Le coût d'inscription est dû pour l'ensemble du PACK.**
- ⇒ A l'issue de la formation, chaque participant répond à un test d'évaluation qu'il doit obligatoirement signer. Celui-ci permet d'établir l'attestation de fin de formation adressée par mail au participant a posteriori.
- ⇒ **Les horaires sur RENNES**, sauf informations particulières, sont les suivants : **08h30-17h00** avec une pause déjeuner de 1h30 soit 7 heures de formation par jour.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION / ANNULATION OU SUBSTITUTION

- ⇒ **Nous vous invitons à vous inscrire au plus vite et au plus tard le 27/08/2018, en vous connectant sur notre portail.** Pour plus de facilité tapez le code à 4 chiffres (**5526**) dans la barre de recherche. ([Plus d'information sur la procédure d'inscription et le financement](#)).
- ⇒ **Pour les cabinets passant par l'AGEFOS Bretagne :** les conventions de formation ne sont plus nécessaires. Seule la DGA (Demande de Gestion d'Action) à générer via le portail est indispensable pour déclencher votre inscription. Elle sera adressée automatiquement à l'antenne AGEFOS que vous aurez renseignée.
- ⇒ **Pour les cabinets passant par une antenne AGEFOS hors Bretagne ou autres OPCA :** Votre confirmation de commande et le programme de la formation vous seront demandés pour répondre aux obligations de votre OPCA. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de la copie de votre demande de gestion d'action auprès de votre organisme collecteur. La facture valant convention de formation sera adressée à votre OPCA à l'issue de la formation avec la feuille de présence.
- ⇒ **Pour les cabinets souhaitant régler directement :**
  - Si vous réglez par chèque, adressez-nous directement le règlement en nous indiquant la référence de votre inscription et/ou de votre commande.
  - Si vous réglez par CB ou virement : aucun document papier n'est nécessaire. (sauf si vous demandez la prise en charge des salaires et/ou frais de déplacement : dans ce cas utilisez la facture valant convention et le programme de la formation auprès de votre OPCA)
- ⇒ Le coût d'inscription comprend l'animation, la documentation, les frais de pause.
- ⇒ **Conditions d'annulation-résiliation de la convention (conformément à l'article L6354-1 du code du travail) :**
  - En cas de résiliation de la prestation par l'entreprise à moins de huit jours francs avant le début du passeport, parcours ou cycle, l'ISFEC retiendra des pénalités correspondant au maximum au coût de l'action de formation et ne procédera à aucun remboursement total ou partiel. Toute absence non signalée entraînera la pénalité maximale à la charge du cabinet même si la prise en charge a été accordée par votre OPCA. Les organismes collecteurs ne financent pas les formations en cas d'absence ou d'abandon. Au-dessus du délai de 8 jours, la formation sera intégralement remboursée.
  - En cas de modification unilatérale par l'ISFEC de l'un des éléments liés à cette formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la prestation. Le délai d'annulation étant, toutefois, limité à 8 jours francs avant la date prévue de commencement du passeport, parcours ou cycle mentionnées sur l'inscription. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la présente inscription.
- ⇒ **Conditions de substitution :**
  - Dans le cadre des passeports, parcours et cycles, aucune substitution de personne n'est possible.

### Documents administratifs :

- Dans tous les cas, les participants retrouveront sur leur espace personnel leur attestation de compétence et la feuille de présence à l'identique du cabinet sur son espace.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION DES EXPERTS-COMPTABLES  
Espace Performance - Bâtiment O - 35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX | Tél. : 02 99 83 63 21 | Fax : 02 99 83 34 70  
E-mail : isfec@bretagne.experts-comptables.fr | Site internet : www.bretagne.experts-comptables.fr

Enregistré sous le n° 533 503 69 735 auprès du Préfet de la région Bretagne  
Association Loi 1901 | N° SIRET : 340 325 232 00031 | N° TVA intracommunautaire : FR 74340325232